

Filière Ergothérapie

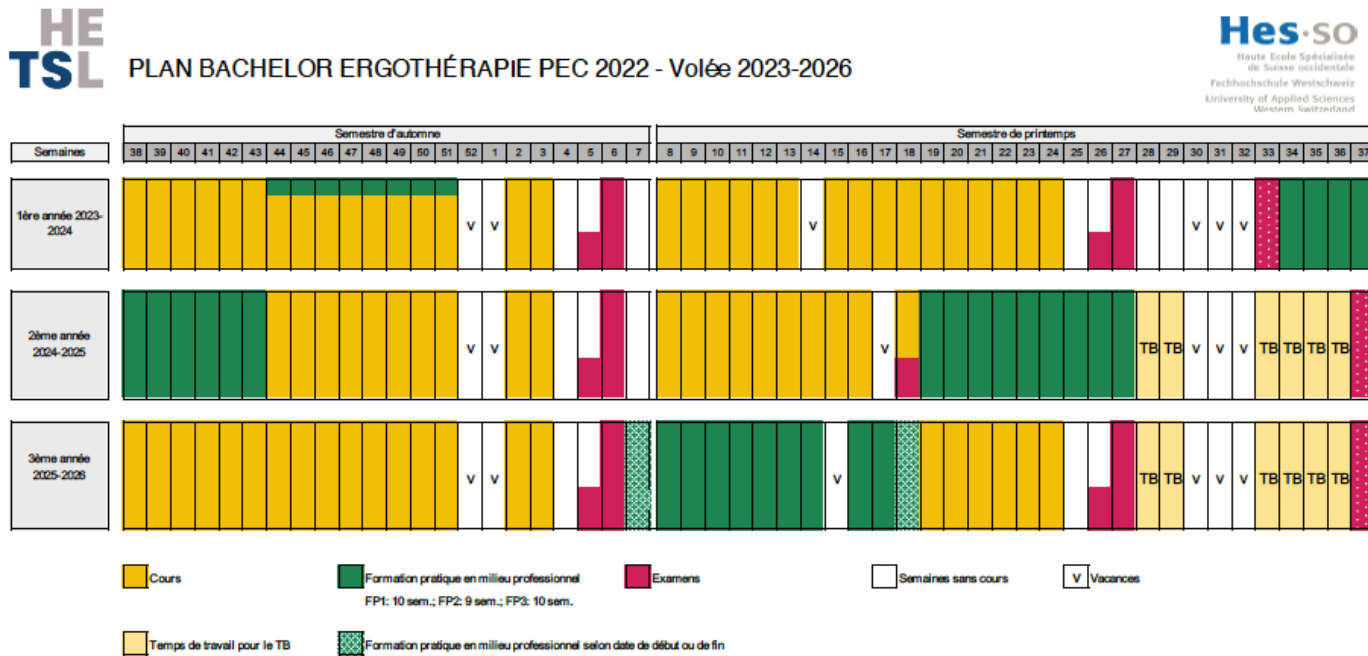
Semestres 5 et 6 d'études

Responsable d'année : S. Ray-Kaeser

15.09.2025

sylvie.ray@hetsl.ch

Calendrier académique



6 semaines de vacances par année

Calendrier académique du semestre :

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/calendrier-academique/>

Programme de 3^{ème} année

3517 Santé publique et communautaire
3518 Problématiques sociétales
3519 Activité travail : interventions en ergothérapie
3574 Intégration 4
3581 Projet Travail Bachelor
3661 Options

3620 Profession : contextes de pratiques
3661 Options
3682 Travail Bachelor
3693 Formation pratique niveau 3

Utilisation de l'IA

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons **d'intégrité académique**, il est nécessaire de mentionner les outils utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation.

Les descriptifs de module précisent les usages de l'IA autorisés en particulier dans les évaluations et production de travaux :

- Correction, reformulation : généralement pas besoin d'annoncer, sauf par ex. TB
- Synthèse, inspiration, explication, citation (copier-coller) : besoin d'annoncer
- Si pas annoncé = forme de tricherie

Groupe de pilotage IA de la HES-SO, 2024. Guide réflexif pour une utilisation transparente de l'IA générative dans l'enseignement, p. 5.

Formation à l'utilisation de l'IA

Le module IA 2025 pour les étudiant·es est en ligne.

Lien vers espace Moodle : <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=36498>

Clé d'inscription : HETSL-IA-25

Prix Rollier

Prix de 1000CHF destiné à un·e étudiant·e qui a démontré des qualités particulières ou réalisé une production originale lors des activités pratiques et durant les deux premiers stages.

Les étudiant·es peuvent poser leur candidature auprès de S. Ray-Kaeser jusqu'au **28 novembre 2025 8h00** : lettre de motivation et annexes (formulaire d'évaluation de FP – photos de réalisations...)

Le Prix est décerné lors de la cérémonie annuelle de remise des diplômes.

<https://www.hetsl.ch/prix/>

Supervision pédagogique

Durant les périodes de formation pratique : supervision obligatoire d'une durée de 6 séances de 60 minutes

3 séances sont à effectuer durant la formation pratique de niveau 1

Adresse de contact :

supervision_ergo@hetsl.ch

<https://www.hetsl.ch/bachelor-en-ergotherapie/supervision-pedagogique/>

Usage des téléphones et réseaux sociaux pendant les cours



Demandes en lien avec la 3^{ème} année

sylvie.ray@hetsl.ch

Bureau A313

PPT sous Informations et procédures

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=12663>